

vu essayer dans un cas, à Brest, chez un malade qui présentait des hémoptysies incessantes. Le résultat n'a pas été complètement démonstratif; mais les craintes théoriques que j'avais conçues de voir le perchlorure de fer, ainsi porté dans les bronches, amener leur engouement par coagulation du sang qui y était versé, ne se sont pas réalisées non plus. Je crois que l'aspiration d'eau poudroyée froide et aiguillée de quelques gouttes de perchlorure de fer (20 à 30 gouttes par verre d'eau) peut être essayée dans les cas analogues.

III. *Astringents*. — L'alun [380], les acides minéraux dilués, le tannin, les substances tannoïdiques (cachou⁽¹⁾, sang-dragon⁽²⁾, tormentille⁽³⁾, ratanhia, bistorte⁽⁴⁾), jouissent de propriétés hémostatiques journellement utilisées en chirurgie, et ces substances, présentées sous des formes convenables aux surfaces hémorrhagiques, sont de nature à tarir les écoulements sanguins. Il serait superflu d'insister sur des particularités d'application qui s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit.

IV. *Eaux hémostatiques*. — Il est certaines eaux hémostatiques dont la formule, d'abord secrète, a été publiée ensuite, et qui peuvent, surtout à titre de moyens topiques, rendre des services réels dans les cas d'hémorrhagie. Les plus connues de ces eaux sont :

1° *L'eau de Léchelle*, formule empirique et mal conçue, qui embrasse à la fois des substances astringentes, des plantes aromatiques, des feuilles de noyer, des fleurs d'arnica, des bourgeons de sapin, et dont l'utilité, dans le cas d'hémorrhagies capillaires, ne saurait cependant être contestée [379];

2° *L'eau hémostatique de Monterosi*, dans la confection de laquelle n'entrent pas moins de vingt-cinq substances, mais dont l'activité peut être rapportée uniquement à l'écorce de chêne, la bistorte, la tormentille, qui figurent dans sa formule;

⁽¹⁾ 381. Le cachou peut s'employer en poudre (doses de 2 à 8 gram.), à l'état de sirop du Codex, contenant 50 centigr. d'extrait de cachou par 20 gram. de sirop; à l'état de teinture alcoolique au 5°; à l'état de vin de cachou au 12° (Soubeiran).

⁽²⁾ 382. Le sang-dragon s'emploie aux mêmes doses que le cachou. Ce médicament astringent est plus spécialement réservé pour l'usage externe.

⁽³⁾ 383. La tormentille se donne, à l'intérieur, aux doses de 2 à 4 gram.

⁽⁴⁾ 384. La bistorte se donne, en poudre, à la dose de 4 gram.; la tisane de bistorte est préparée avec 8 gram. de racine pour 1,000 gram.

3° *L'eau hémostatique de Pagliari*, composée de benjoin et d'alun [377];

4° Celle de *Tisserand*, préparée avec du sang-dragon et de la térébenthine des Vosges;

5° Celle de *Brocchieri*, obtenue par la macération des copeaux de sapin [378];

6° Celle de *Neljubin* et de *Bouchardat*, dont l'action peut être rapportée à l'ergot de seigle⁽¹⁾;

7° Celle de *Freppel*, dans laquelle figure le matico, associé à la térébenthine, au benjoin, à la suie, au seigle ergoté.

Les vertus hémostatiques de ces eaux ont été sans doute exagérées, mais cependant on peut y recourir avec avantage. L'eau de Léchelle pour les hémorrhagies des muqueuses accessibles aux injections, et l'eau de Brocchieri pour l'hématémèse, à la dose d'une à plusieurs cuillerées à bouche, méritent de rester dans la thérapeutique des hémorrhagies médicales. L'une et l'autre pourraient sans doute être employées, par la méthode de pulvérisation, pour combattre les hémoptysies, mais nous ne sachons pas qu'elles aient été jusqu'ici utilisées sous cette forme.

V. *Hémostatiques divers*. — Le seigle ergoté⁽²⁾, la créo-

⁽¹⁾ 385. L'eau de Neljubin contient, par cuillerée à bouche, les principes solubles de 30 centigr. de seigle ergoté.

⁽²⁾ 386. Le seigle ergoté (ou, plus correctement, l'ergot de seigle) est une dégénérescence particulière du grain de seigle, qui se produit principalement dans les années pluvieuses, et dont la cause prochaine est le développement d'un champignon, le *sclerotium clavus*, appelé par d'autres *claviceps purpurea*. Cette dégénérescence peut atteindre les caryopses de beaucoup d'autres graminées : le froment, l'orge, par exemple, et il est à peu près admis aujourd'hui que l'ergot de ces plantes a les mêmes propriétés toxiques et thérapeutiques que celui du seigle.

L'ergotine est un produit encore mal défini. On en distingue deux sortes en pharmacie : l'ergotine de *Wiggers*, qui est un produit résinoïde soluble dans l'alcool; l'ergotine de *Bonjean*, qui peut être considérée comme un extrait aqueux. Provisoirement, et dans l'incertitude où l'on est relativement aux propriétés de chacune de ces substances, et à défaut d'une comparaison expérimentale établie entre eux et l'ergot en substance, je crois qu'il est prudent de n'employer que celui-ci, d'autant plus que les doses de 50 centigr. à 2 gram., auxquelles on le donne, peuvent être facilement prises par le malade. La précaution de ne concasser l'ergot de seigle ou de ne le pulvériser qu'au fur et à mesure des besoins est une garantie d'activité. On peut aussi donner l'ergot en infusion ou en décoction. Quelle que soit la voie par laquelle s'opère une hémorrhagie, l'arrêt de l'écoulement du sang paraît dû à un resserrement du vaisseau. Cette action hémostatique s'exerce aussi localement, quand les préparations d'ergot sont mises en contact avec une surface saignante.

sote⁽¹⁾ et le matico⁽²⁾, sont enfin des hémostatiques à action locale dont nous devons dire quelques mots. Les deux premiers médicaments ne sont presque jamais employés en applications topiques; le dernier paraît, au contraire, appelé à un rang distingué dans la série des hémostatiques directs. Son défaut de stypticité et l'absence de propriétés vénéneuses sont des qualités qui facilitent singulièrement son emploi.

Connues depuis très-longtemps au Pérou et au Chili, où elles sont de notoriété vulgaire, et bien étudiées chez nous en 1851 par le docteur Cazentre (de Bordeaux), les propriétés hémostatiques du matico⁽³⁾ paraissent très-réelles. J'y ai eu souvent recours, pour mon compte, et avec avantage. Je reviendrai tout à l'heure sur l'emploi de cette substance à l'intérieur.

La poudre de matico est quelquefois employée pour saupoudrer les bourdonnets de coton ou de charpie qui servent au tamponnement des fosses nasales ou du vagin, dans le cas d'hémorragies rebelles.

VI. La *teinture de benjoin*⁽³⁾ a été employée avec succès en Amérique par Fordyce Barker, pour combattre une épistaxis très-menaçante chez un enfant de douze ans. Tout avait échoué; 4 gr. de teinture de benjoin introduits par injection dans la narine provoquèrent une douleur atroce, mais l'effet hémostatique fut immédiat et définitif. (*American monthly Journal*, february 1858, et *Rev. de thér. médico-chir.*, 1859, p. 12.) Dans un autre cas, il s'agissait d'un homme atteint d'hémorrhoides internes. La perte de sang était considérable et le malade était plongé dans un état syncopal. 15 gram. de teinture de benjoin injectés dans le

⁽¹⁾ 387. La *créosote* se donne, à l'intérieur, à des doses de 1 à 2 gouttes dans une potion additionnée d'une petite quantité d'alcool, pour rendre la solution de la créosote plus complète. Quelques gouttes d'essence de citron masquent utilement la saveur de la créosote [202].

⁽²⁾ 388. Topiquement on se sert, dans le traitement des hémorragies, d'une décoction contenant 30, 40, 50 gram. de poudre de *matico* par litre. Cette substance n'est pas toxique et ne produit pas d'irritation locale. (Voy. Dorvault, *Pharmacologie du matico. Formules pour son emploi*, in *Bullet. de thér.*, 1852, t. XLII, p. 270.) Dorvault pense que l'hydrolat de matico, qui a une légère odeur térébinthacée, pourrait être employé à la façon des eaux hémostatiques que j'ai énumérées plus haut.

⁽³⁾ 389. La *teinture de benjoin* du Codex (*tinctura de benzoïno*) est au 5°; elle se prépare avec de l'alcool à 90°. On la donne à la dose de 1 à 2 gram. dans une potion.

rectum l'arrachèrent à cet état d'insensibilité; « il se redressa et se mit à gambader en blasphémant d'une manière affreuse. » La guérison fut définitive. On pourrait y aller avec plus de ménagements et injecter d'abord de la teinture étendue d'eau. L'action hémostatique est-elle due à l'alcool, est-elle due au benjoin? En tout cas, ce sont deux faits dont il importe de conserver le souvenir.

L'*eau de Pagliari* [377] doit, en partie, ses propriétés au benjoin, mais l'alun qui lui est associé y joue probablement le rôle principal.

§ 2. — Hémostatiques par action générale

Les hémostatiques indirects sont ceux qui, n'agissant pas topiquement sur les vaisseaux ouverts, tarissent cependant l'hémorragie par une action générale, ordinairement inexpliquée; par une modification dans la contractilité de certains organes, ou bien par une dérivation établie vers des points éloignés. Il convient donc d'étudier successivement:

- 1° Les hémostatiques par action générale;
- 2° Les hémostatiques tétaniques;
- 3° Les hémostatiques par dérivation.

Le nombre des substances qui, introduites dans l'économie par absorption, sont susceptibles d'arrêter un flux hémorragique, est très-considérable; mais on ne saurait dire qu'il l'est trop, tant sont fréquents et variés les accidents de cette nature, tant il faut aussi avoir de ressources à sa disposition pour ne pas être pris au dépourvu.

Les acides, le tannin et les substances tannoïdiques, le perchlorure de fer, l'ergotine, le matico, le suc d'ortie, les alcooliques, etc., sont, parmi les agents hémostatiques, ceux auxquels on a recours le plus souvent.

1° *Acides*. — L'action tempérante ou sédative de la circulation, exercée par les *acides*, explique-t-elle complètement leurs propriétés hémostatiques? Il serait difficile de l'affirmer, mais ces dernières n'en sont pas moins démontrées.

Dans les hémorragies peu graves, on peut recourir aux acides végétaux, au moins à titre de moyens adjuvants. Les limonades préparées avec les fruits acides (citrons, oranges, groseilles, grenades) ou avec des sirops de ces mêmes fruits doivent, bien entendu, dans ce cas, avoir une acidité prononcée et être prises tout à fait froides; dans quelques cas même, il est utile de les